



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°100/2022
du Conseil communautaire
Séance du 27 juin 2022

Date d'envoi de la convocation = 21 juin 2022

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 50

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 21

Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Cédric CLEMENTE, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Sarah LEFRANC, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Jennifer OBID, Laurent OUILLON, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Cédric CLEMENTE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Anthony CELLIER à Jean Christian REY, Catherine CHANTRY à Laurent OUILLON, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN à Hervé GINOT, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Robert GAUTIER à Patrick PANNETIER, Claire LAPEYRONIE à Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Fred MAHLER à Christophe SERRE, Stéphane MAURIN à Cédric CLEMENTE, Julie MERCIER à Benoit TRICHOT, Gérald MISSOUR à Elian PETITJEAN, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Christine MUCCIO à Christian BAUME, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Manon CROUSIER, Catherine PECASTAING à Hervé GINOT, Jean ROCHE à Patrick PALISSE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS

Absents/Excusés : Eric AJASSE, Pascale BORDES, Alain POMMIER, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE.

Objet : C - Compte Administratif 2021 du Budget Annexe Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Mouvements budgétaires	Recettes	Dépenses	Solde de gestion 2021	Résultat de l'exercice 2020 repris en 2021	Résultat à la clôture de l'exercice 2021
Investissement	6 340,00	134 315,69	-127 975,69	-285 667,13	-413 642,82
Fonctionnement	163 716,70	163 716,70	0,00	0,00	0,00
Total	170 056,70	298 032,39	-127 975,69	-285 667,13	-413 642,82

Le compte administratif pour le Budget Annexe Aire d'Accueil des Gens du Voyage pour l'exercice 2021 s'élève toutes sections confondues à :

- En recettes : 170 056,70 € ;
- En dépenses : 298 032,39 €.

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes : 170,1 K€

Les recettes de fonctionnement de l'exercice atteignent 163,7 K€ et sont constituées de l'ALT versée par la CAF pour 62,6 K€ (chapitre 74), de la subvention d'équilibre du budget Principal pour 77,9 K€ (chapitre 74) ainsi que des recettes des usagers pour 23,2 K€ (chapitre 70).

Les recettes d'investissement atteignent 6,5 K€. Elles ne comprennent que les cautions pour 6,3 K€ (somme également présente en dépenses).

B. Les dépenses : 298 K€

Les dépenses d'exploitation, d'un montant de 163,7 K€, sont composées principalement des charges à caractère général pour 131,9 K€ dont 94,1 K€ pour le marché de gestion des Aires d'Accueil et 18,9 K€ pour les fluides (chapitre 011). Les charges financières s'élèvent à 31,8 K€ (chapitre 66).

Côté investissement, les dépenses atteignent 134,3 K€. Elles sont constituées par le remboursement du capital de l'emprunt pour 119,2 K€, les cautions pour 4,4 K€ et également les travaux sur les Aires d'Accueil pour 10,8 K€.

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un déficit est constaté toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement : - 413 642,82 € ;
- Résultat de fonctionnement : 0,00 €.

Avec les restes à réaliser en investissement au 31/12/2021 d'un montant de 3 594,08 € en recettes, un déficit de financement de 410 048,74 € est constaté.

Le compte administratif 2021 du Budget Annexe de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage est retracé en annexe 3.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-31 et L1612-13,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 22 juin 2020,

Le Conseil communautaire décide, à la majorité ; (2 oppositions)

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2021, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, tel qu'il a été arrêté.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 27 juin 2022.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

11 JUIL. 2022



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220627-DEL100_2022-DE